

Je vote contre ce projet.

A l'heure où l'état prend des mesures pour limiter l'empreinte du bâti sur les surfaces agricoles (pour préserver ces dernières...d'autant que le contexte international confirme la nécessité d'une certaine auto-suffisance agricole pour notre pays), je ne vois pas l'intérêt d'un tel projet (gymnase, pôle jeunesse...). Je rejoins en cela ceux qui, depuis très longtemps, s'oppose à une préemption de cette parcelle par la mairie (je pense à l'exploitant de la parcelle ainsi qu'au regretté Jacky Fourgeot...). Il est d'ailleurs fort regrettable que cette démarche de préemption revienne de façon récurrente au fil des années, alors que les fonds à y consentir peuvent certainement trouver une meilleure destination (en particulier aider les plus 'fragiles').

Cdt.

Santos Sanchez